

1963. L'espace libre aux points commerciaux au début de la campagne agricole 1964-1965, de même que le rythme assez élevé des exportations, ont permis d'augmenter les contingents d'exportation régulièrement en dépit du fait que des quantités considérables de céréales étaient vendues à l'échelon de chaque contingent. Malgré la haute teneur en humidité d'une bonne partie de la récolte de 1964, il a été impossible d'accorder la préférence au mouvement de cette céréale avant la fermeture de la navigation sur les Grands lacs, vu qu'il a fallu agir rapidement pour remplir le programme d'expédition de l'automne. Le 7 décembre, la Commission canadienne du blé a porté la livraison du blé, de l'avoine, de l'orge et du seigle, ayant une teneur en humidité de 15.7 p. 100 et plus, jusqu'à 4 boisseaux par acre ensemencée en excédent des contingents établis, pourvu que les livraisons ne dépassent pas 6 boisseaux par acre spécifiée une fois ajoutées aux livraisons effectuées conformément aux contingents autorisés.

Afin d'établir les stocks de blé requis pour remplir les engagements du Canada en matière d'exportation et d'effectuer les ventes prévues, la Commission a autorisé deux contingents supplémentaires pour le blé, autre que le durum, au cours de la dernière moitié de la campagne agricole. En accordant ces contingents supplémentaires, la Commission a donné la préférence à la livraison de blé dont la teneur en humidité était de 15.7 p. 100 et plus. Le premier contingent supplémentaire a été autorisé le 1^{er} février 1965 et a permis la livraison, à tous les points, du blé à haute teneur en humidité (autre que le durum), jusqu'à 4 boisseaux par acre ensemencée ou 200 boisseaux, selon le plus considérable des deux. Après le 15 février, à mesure que l'espace est devenu disponible, outre l'espace requis pour la livraison du contingent de 6 boisseaux par acre spécifiée, le contingent supplémentaire de 4 boisseaux a été modifié afin de permettre la livraison du blé, sans tenir compte de la teneur en humidité. Le 13 avril, on a autorisé un deuxième contingent supplémentaire de 5 boisseaux par acre ensemencée ou 200 boisseaux, selon le plus considérable des deux, pour le blé, autre que le durum, dont la teneur en humidité était élevée. Ce contingent a été étendu à tout le blé quel qu'en soit la teneur en humidité, par éleveur régional, à mesure que l'espace est devenu disponible, en plus de l'espace requis pour compléter le contingent général de 6 boisseaux et le contingent supplémentaire de 4 boisseaux. A la fin de la campagne agricole ces contingents supplémentaires modifiés ont été graduellement étendus à tous les points de livraison dans l'Ouest du Canada, comme par exemple, un contingent général de 6 boisseaux et un contingent supplémentaire de 9 boisseaux (sauf pour le durum).

Blé.—Les approvisionnements de blé pour la campagne agricole 1964-1965 se sont élevés à 1,059,874,000 boisseaux, soit 12 p. 100 de moins que les 1,210,692,000 boisseaux de 1963-1964 et 8 p. 100 de moins que le chiffre record de 1,152,162,000 boisseaux en 1956-1957. La production de 600,424,000 boisseaux en 1964 et le report des stocks de 459,440,000 boisseaux ont accusé une baisse par rapport à 1963, alors que la production avait été de 723,442,000 boisseaux et le report des stocks, de 487,247,000 boisseaux. Les exportations de blé et de farine de blé exprimée en blé se sont établies à 399,594,000 boisseaux, ce qui est très inférieur au record de 594,548,000 boisseaux exportés au cours de l'année précédente, mais supérieur à la moyenne décennale de 301,841,000 boisseaux et la moyenne à long terme de 262,241,000 boisseaux. La disparition intérieure du blé a été de 147,256,000 boisseaux au regard de 156,704,000 boisseaux en 1963-1964. La disparition totale, qui s'est élevée à environ 546,850,000 boisseaux, a été bien inférieure à la production de 1964 et, par conséquent, le report des stocks le 31 juillet 1965 a été de 513,024,000 boisseaux au regard de 459,440,000 boisseaux le 31 juillet 1964.

Le paiement initial pour le blé de l'Ouest canadien durant la campagne agricole 1964-1965 a été de \$1.50 le boisseau n° 1 du Nord entreposé à Fort William-Port Arthur ou Vancouver. Il n'y a pas eu d'ajustement ni de paiement intérimaire à l'égard du pool de blé de 1964-1965, mais le 25 février 1966 on annonçait le paiement final. Les producteurs ont livré 523,703,000 boisseaux de blé, y compris 31,030,000 boisseaux de blé durum;